

Transfert en L3 Assas

Par **Jupanime87**, le **31/08/2020** à **09:56**

Bonjour,

J'ai eu 14.6 de moyenne en L1 à l'UPJV et je pense pouvoir me maintenir à plus de 14 en L2. Je suis donc admissible pour le transfert à Assas en L3.

J'aimerais avoir des avis sur l'utilité de se faire transférer à Assas en L3.

Souhaitant intégrer un master sélectif en droit des affaires (Les DJCE, P1, P2 ou Dauphine), j'ai regardé les promotions depuis 2017 sur les sites des différentes formations et je n'ai vu absolument personne venir d'Amiens...

J'ai donc l'impression que même avec +14 de moyenne de la L1 à la L3 je ne pourrai pas avoir un top master en restant à l'upjv, ce qui explique mon intérêt pour le transfert en L3.

Des avis svp ?

Par **Banizd98**, le **03/09/2020** à **00:16**

Up, j'aimerais bien aussi avoir un avis